

Tom Enders

Chief Executive Officer

29 mai 2013

Information relative à l'attribution d'actions gratuites aux salariés

Chers collègues,

Le Conseil d'administration a approuvé aujourd'hui notre proposition d'accorder à chaque employé

10 actions EADS.

La gouvernance de notre Groupe a évolué de manière significative depuis l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) qui s'est tenue fin mars. En l'espace de quelques semaines, pendant le mois d'avril, la structure de l'actionnariat de notre entreprise a été profondément modifiée.

A l'heure actuelle, 70 % de nos actionnaires sont des investisseurs privés détenant le flottant. Dans le même temps, la valeur de notre action a considérablement augmenté, un nombre croissant d'investisseurs s'intéressant aux perspectives de croissance de notre Groupe. La Direction croit en EADS et investit dans les titres de l'entreprise, notamment par le biais du plan de rachat d'actions.

Vous avez tous contribué au succès de notre Groupe grâce à votre engagement, vos compétences et votre dévouement. Avec ces 10 actions gratuites, nous soutenons en retour votre propre investissement dans l'avenir prospère de notre entreprise. Nous souhaitons ainsi vous exprimer notre reconnaissance et notre gratitude.

Les actions seront remises à tous les employés éligibles à la mi-novembre. Ne sont pas éligibles les cadres dirigeants et exécutifs. De plus amples informations vous seront communiquées en temps utile.

La performance financière du Groupe – y compris la valeur de son titre – dépend de nous tous. Le marché attend désormais que nous mettions en oeuvre notre « plan de vol » vers la profitabilité. Nous nous sommes fermement engagés en faveur de ce plan, et je compte également sur votre soutien.

Cordialement,



Tom